

*Questions orales*

**M. Hargrave:** Ma question porte sur la subvention des importations de bœuf du Marché commun. Le ministre devrait savoir que ces importations ont déjà causé du tort à nos marchés bovins un peu partout dans le pays, et ce en faisant baisser le prix de \$5 le quintal. Elles ont bouleversé nos échanges commerciaux habituels avec les États-Unis. Je voudrais également rappeler au ministre que le total de nos importations de bœuf pour la présente année civile a augmenté de 40 p. 100, alors que nos importations de la République d'Irlande se sont accrues de 306 p. 100. Étant donné que l'on retrouve à l'heure actuelle, dans les entrepôts des pays du Marché commun, des excédents de bœuf, soit plus de 600 000 tonnes métriques, comment le ministre peut-il expliquer cette situation déplorable? En effet, le Canada est assurément victime du dumping des pays du Marché commun, qui veulent ainsi corriger les erreurs coûteuses qu'ils ont commises en subventionnant trop généreusement leurs producteurs de viande de bœuf.

**L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international):** Monsieur le Président, le député nous a rapporté une situation qui est exacte dans les faits. Les exportations de bœuf, en provenance d'Irlande notamment, se sont considérablement accrues sur nos marchés. Je crois avoir déjà expliqué au député ou à un autre de ses collègues, à propos de ce présumé dumping—si l'on veut employer l'expression, car le député prétend que du fait de son prix, cette viande est écoulée à perte sur nos marchés, ce qui peut-être le cas—j'ai donc expliqué que la législation canadienne permet aux citoyens victimes de préjudice de porter une plainte pour dumping, laquelle plainte déclenche la tenue d'une enquête qui peut donner lieu, si les faits sont probants, à l'imposition de restrictions destinées à atténuer cette concurrence injuste pour les producteurs canadiens.

Le gouvernement s'est doté de ces lois pour assurer ce genre de protection aux Canadiens qui produisent de la viande en l'occurrence. Si ces gens souffrent de cet état de choses, ils doivent entamer des poursuites afin que l'on puisse trouver une solution à leur problème.

Quant à ce que le député a soutenu à propos des pratiques agricoles de la communauté européenne, chose certaine, ces pays subventionnent bon nombre de leurs exportations agricoles; ces subventions représentent un gaspillage coûteux pour leurs contribuables et nuisent considérablement au commerce mondial.

**M. Hargrave:** Monsieur le Président, que le ministre me permette de lui rappeler que nos éleveurs de bœuf sont parfaitement au courant de cette réglementation et surtout des longs délais qui s'écoulent avant que le gouvernement ne se décide à intervenir. En fait, pas plus tard que la semaine dernière, ce dernier a fait savoir qu'il souscrivait en quelque sorte aux recommandations du comité consultatif sur les importations de bœuf. La situation est presque aussi grave aujourd'hui qu'en 1975-1976 où les exportateurs étrangers jouissaient d'un libre accès à nos marchés. C'est vous dire à quel point la situation est critique à l'heure actuelle, monsieur le Président.

## LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre d'État

chargé du commerce international. Est-il possible que les tergiversations actuelles ou passées du gouvernement, puisqu'il connaît les faits depuis le 16 février, soient liées à l'actuelle campagne à la direction du parti libéral qui sera suivie par des élections, bien entendu, et à la politique bien connue du parti libéral qui vise à maintenir le prix des produits alimentaires le plus bas possible?

**L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international):** Monsieur le Président, je voudrais dire qu'il n'y a absolument aucune relation de cet ordre. Le député doit se rendre compte que, à tort ou à raison, la loi prévoit la tenue d'une enquête. La loi actuelle est la même que celle qui existait sous le gouvernement Clark. C'est une disposition très sensée qu'utilisent de nombreux pays dans ce genre de situation. Les producteurs devraient tirer parti de cette disposition. Nous sommes certainement prêts à accorder toute protection nécessaire contre la concurrence injustifiée de l'étranger, notamment le dumping. Si le député a le temps, un peu plus tard cet après-midi, il pourrait passer à mon bureau et nous pourrions parler aux fonctionnaires du ministère pour voir s'il est possible de faire quelque chose.

\* \* \*

● (1500)

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## LE LAVAGE DE CERVEAU SUBI PAR DES CANADIENS AU COURS D'EXPÉRIENCES FINANÇÉES PAR LA CIA—LA POSITION DES ÉTATS-UNIS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle concerne le lavage de cerveau subi par un certain nombre de citoyens canadiens à Montréal, qui avait été financé par la CIA des États-Unis. Dans une lettre au député de Winnipeg-Nord, écrite le 10 mai, le ministre qualifie cette intervention d'atteinte à notre souveraineté. Il dit également que le gouvernement des États-Unis s'est excusé de vive voix. Malheureusement, un porte-parole des États-Unis nie ce que déclarait le ministre.

Étant donné que ces regrets ou ces excuses exprimés officiellement constitueront des éléments de preuve importants pour ces Canadiens devant les tribunaux américains, le ministre pourrait-il déclarer à la Chambre à quel fonctionnaire du Département d'État américain ou représentant de la CIA on les doit?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, les excuses ou les regrets exprimés par un ou des représentants des États-Unis datent de quelques années. L'un de mes prédécesseurs, actuellement Haut-commissaire au Royaume-Uni, a écrit à un député pour lui faire part du fait qu'un représentant américain avait exprimé ses regrets au sujet de cet incident à Montréal.

Des fonctionnaires qui travaillent toujours au ministère et se souviennent de cet incident, pourraient aussi corroborer ce fait. Il n'y a pas de doute dans mon esprit qu'à cette époque le gouvernement des États-Unis ou un représentant du Département d'État a exprimé des regrets ou des excuses.